

Demande de prêt de matériels 2026

Cette demande est à déposer à la mairie un mois avant la date de la manifestation.

L'acceptation de votre demande sera effective après le retour du document signé par M. le Maire.

ORGANISATEUR

Nom du demandeur :
(Pour les associations extérieures, toutes les demandes de prêt de matériel doivent être faites par leur collectivité)

Coordonnées du responsable

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Téléphone mobile :

Mail :

MANIFESTATION

Nom de la manifestation :

Lieu (commune et site) :

Date de la manifestation :

Heure de débutet de fin

Contenu succinct de la manifestation :

.....

.....

I – CONDITIONS DE LOCATION OU DE PRET

La disponibilité des matériels en location ou en prêt à titre gracieux est fonction du nombre de manifestations organisées le même jour. La commune se réserve le droit d'ajuster et de répartir les quantités de matériel aux différents demandeurs.

Pour les associations Thônaines les matériels listés dans le tableau ci-après sont prêtés à titre gracieux. Le transport sur la commune est également gratuit.

II – MATERIELS SOUHAITES (tarifs 2026)

Avant restitution, le demandeur s'engage à :

- Nettoyer les tables et les bancs ;
- Rendre les chalets propres, sans affiches, agrafes, punaises ou autres.

Matériels Centre Technique Municipal

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX DE LA LOCATION
Chalets		175 € par chalet et par jour (non compris : jour de prise en charge et jour de restitution) Transport : 183 € aller / retour Gratuit pour les associations thônaines
Barrières		1.70 € par barrière et par jour Transport : 64 € aller / retour Gratuit pour les associations thônaines

Matériels Espace Cœur des Vallées

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX DE LA LOCATION
Tables		Gratuit pour les associations thônaines
Bancs		
Sonorisation (réservée aux associations Thônaines)	Oui ☐ Non ☐	

Matériels à récupérer à l'Espace Cœur des Vallées :

- la veille de l'évènement du lundi au vendredi pour les manifestations qui ont lieu en semaine
- le vendredi pour les manifestations qui ont lieu le samedi ou dimanche
- le vendredi ou le jour même pour les manifestations qui ont lieu le lundi

Fait à, le

Signature du demandeur :

III – OBSERVATIONS ET VALIDATION

Diffusion de la fiche manifestation aux services de la commune, visas et observations :

- ☐ Espace Cœur des Vallées, transmise le Retour :
- ☐ Services techniques, transmise le Retour :

Validation commune de Thônes

☐ Favorable

☐ Favorable sous réserves :

.....

.....

.....

.....

☐ Défavorable

Fait à Thônes, le

Le Maire,
Pierre BIBOLLET